

# Certificat de Compétences en Entreprise : Exercer la mission de formateur

Coaching / Formation /Tutorat - 2020

## La formation en résumé

Le Certificat de Compétences en Entreprise est recensé à l'inventaire des certifications et habilitations de la CNCP. Il est éligible à une période de professionnalisation et également éligible au CPF. Délivré par CCI France et reconnu au niveau national. Certification valable 5 ans. Possibilité de renouvellement en portefeuille de preuves

### Objectifs :

- Capitaliser sur son expérience professionnelle de formateur et prendre du recul
- Valoriser ses compétences
- Etre acteur de son parcours professionnel

### Participants :

Toute personne souhaitant faire certifier sa compétence de formateur

Le CCE est accessible à toute personne exerçant ou ayant exercé une mission effective en lien avec les compétences du référentiel concerné

### Prérequis :

- Des échanges préalables permettront d'expliquer le dispositif, de valider le projet du participant et de construire son parcours de formation
- Il est conseillé d'avoir suivi un parcours de formation chez CCI FORMATION : Cycle formation de formateurs (70 heures) ou Formation de formateurs (28 heures)

## Le programme

### RÉFÉRENTIEL SUR LEQUEL SERA BASÉE L'ÉPREUVE ÉCRITE :

#### Elément 1 : Préparer et structurer une séquence de formation

- Critère 1.1 : S'informer des profils des stagiaires et de leurs besoins et attentes, pour élaborer la séquence de formation
- Critère 1.2 : Sur la base d'objectifs pédagogiques identifiés, structurer et ordonnancer la séquence de formation
- Critère 1.3 : concevoir, adapter et / ou utiliser des supports / outils et méthodes de formation, au regard des objectifs à atteindre et du public cible
- Critère 1.4 : Choisir ou mobiliser un mode d'évaluation à mettre en œuvre à la fin de la séquence

#### Elément 2 : Animer une séquence de formation

- Critère 2.1 : Procéder à l'ouverture de la formation
- Critère 2.2 : Transmettre au groupe en utilisant les techniques d'animation pédagogiques les plus adaptées
- Critère 2.3 : Gérer son temps d'intervention, la progression pédagogique et réguler les interventions des participants
- Critère 2.4 : Remettre les documents d'accompagnement et traiter les documents administratifs

**500 €**

+ prix formation ou cycle associé  
(non assujetti à la TVA sauf formation à Roanne)

Code CPF : 236773



3h00 (1 heure d'entretien de positionnement préalable + 2 heures d'étude de cas/présentation de son portefeuille de preuves)



Certificat de compétences en entreprise



Éligible au CPF



Appartient au(x) cycle(s) :

Cycle certifiant Formation de formateurs

## Dates et villes

### Lyon - 04 72 53 88 00

- 05/05
- 09/07
- 16/10
- 18/12

### Saint-Etienne - 04 77 49 24 66

- 09/07
- 18/12

### Roanne - 04 77 44 54 69

Sessions à venir - Nous contacter

### Marseille - 04 91 14 26 90

Sessions à venir - Nous contacter

### Elément 3 : Evaluer une séquence de formation

- Critère 3.1 : Réaliser une évaluation à la fin de la séquence de formation
- Critère 3.2 : Exploiter les documents d'évaluation, formaliser et transmettre un retour au donneur d'ordre
- Critère 3.3 : Procéder aux ajustements et/ou adaptations nécessaires, et proposer d'éventuels compléments de formation

#### Les plus de la certification :

- Dispositif souple et rapide de certification
- Reconnaissance nationale des compétences par cette certification
- Valorisation de son parcours professionnel individuel
- Maintien et développement de l'employabilité

## Moyens pédagogiques et d'encadrement

Epreuve écrite ou constitution d'un portefeuille de preuves, basés sur le référentiel de compétences (nous consulter pour les modalités d'évaluation)

Obtention du certificat : 80% des critères du référentiel doivent être validés, avec un minimum de 60% des critères validés pour chaque élément du référentiel

Instance de certification : CCI France